

Tva sur remise de fin d'année

Par comptable, le 24/06/2009 à 14:11

Bonjour à tous,

Est que quelqu'un pourrait m'éclairer sur le decret ADM 3 D 12.11 DU 1ER MAI 1982 qui autoriserait un fournisseur à établir une ristouren quantitative ou de progression sans faire apparaître la TVA ?

Milieu professionnel (outillage et automobile) Commerce de gros

Merci de vos réponses